CAPA (Agricultures des régions chaudes)

SUJET D'ENTRAÎNEMENT NON OFFICIEL

Sujet rédigé par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour s'entraîner. Ce document n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale de session. Les entreprises, données et documents qu'il contient sont fictifs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capaarc.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

ÉDITION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE - AGRICULTURES DES RÉGIONS CHAUDES

ÉPREUVE E1 : AGIR DANS DES SITUATIONS DE LA VIE COURANTE À L'AIDE DE REPÈRES SOCIAUX

Coefficient : 2 **Durée : 120 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.**

Le sujet comporte **6 pages** numérotées de 1/6 à 6/6. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : COMMUNE DE RIVIÈRE-SALÉE, MARTINIQUE

L'épreuve E1 comporte deux parties articulées autour d'une situation de la vie courante et d'un ensemble de documents : une première partie en histoire-géographie et éducation socioculturelle, puis une seconde partie en mathématiques et sciences économiques, sociales et de gestion. L'ensemble de l'épreuve dure 2 heures et est noté sur 20.

La présente partie porte sur les choix d'aménagement et de mobilité dans la commune de Rivière-Salée. Répondez à toutes les questions en vous appuyant sur les documents fournis et sur vos repères. Les documents du dossier sont fictifs lorsqu'ils présentent des données locales ; les extraits historiques sont reproduits ou transcrits à partir de sources identifiées.

Partie 1 : Histoire-géographie et éducation socioculturelle (12 points)

Mobiliser des repères historiques, géographiques et civiques pour prendre position

À Rivière-Salée, des habitants discutent d'un projet de transport collectif reliant les quartiers résidentiels au centre-bourg et aux zones d'emploi. Les documents DT 1 et DT 2 présentent des repères historiques et des données de mobilité. Le document DT 3 expose une situation de concertation citoyenne.

1.1 (2 points) À partir du document DT 1, indiquez le contexte dans lequel la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen a été adoptée et relevez deux principes qu'elle affirme.

1.2 (2 points) Présentez une limite de l'extrait du document DT 1 pour décrire la situation de l'ensemble de la population française en 1789. Justifiez votre réponse à l'aide de vos connaissances et distinguez le contenu du texte de sa portée historique.

1.3 (2 points) À partir du document DT 2, décrivez deux caractéristiques de la mobilité dans la commune. Appuyez chaque caractéristique sur une donnée précise du tableau.

1.4 (2 points) Expliquez un lien entre les déplacements quotidiens, l'accès aux services et l'organisation de l'espace communal. Utilisez au moins deux informations du document DT 2.

1.5 (2 points) À partir du document DT 3, indiquez deux moyens par lesquels les habitants peuvent participer à une décision concernant un aménagement local. Expliquez en quoi cette participation relève de la citoyenneté.

1.6 (2 points) En vous appuyant sur les documents et sur vos repères, formulez une proposition argumentée pour améliorer les déplacements des habitants. Présentez un avantage, une limite possible et une condition de mise en œuvre respectueuse de l'intérêt général.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Partie 2 : Mathématiques et sciences économiques, sociales et de gestion (8 points)

Traiter des données et comparer des solutions de mobilité

Le comité communal compare deux solutions de transport collectif. Les données nécessaires aux calculs figurent dans le tableau du document DT 4. Les prix indiqués sont des estimations annuelles pour le service considéré.

2.1 (2 points) À partir du document DT 4, calculez le nombre annuel de trajets prévus pour chaque solution. Un trajet correspond à un déplacement d'un passager.

2.2 (2 points) Calculez le coût annuel par trajet pour chaque solution, arrondi au centime d'euro. Présentez vos calculs et indiquez les unités.

2.3 (2 points) La commune dispose d'un budget annuel maximal de 90 000 euros. Indiquez quelle solution respecte ce plafond et calculez la somme restante ou le dépassement pour chacune.

2.4 (2 points) En vous appuyant sur vos résultats, rédigez une recommandation au comité communal. Citez un critère économique et un autre critère à examiner avant la décision, puis justifiez votre choix ou indiquez pourquoi les données ne suffisent pas à trancher.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : EXTRAIT DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DU 26 AOÛT 1789

Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789. Extraits des articles 1 et 6.

Article 1 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. »

Article 6 : « La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. »

Document historique : le texte énonce des principes politiques nouveaux dans le contexte de la Révolution française. Il s'agit d'un texte normatif et non d'une description de la vie quotidienne de tous les habitants.

DT 2 : DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS OBSERVÉS DANS LA COMMUNE DE RIVIÈRE-SALÉE

Données fictives établies pour le présent sujet à partir d'une enquête communale auprès de 500 personnes. Les réponses portent sur le principal mode de déplacement utilisé pour les trajets quotidiens.

Principal mode de déplacement et accès aux services

Principal mode de déplacement	Nombre de personnes	Part des personnes	Temps médian pour rejoindre le centre-bourg
Voiture ou deux-roues motorisé	300	60 %	18 min
Transport collectif	100	20 %	35 min
Marche ou vélo	75	15 %	22 min
Autre mode	25	5 %	30 min

Enquête communale fictive, 500 personnes interrogées

DT 3 : CONCERTATION SUR LE PROJET DE TRANSPORT COLLECTIF

Document fictif : extrait de la note d'information de la commune de Rivière-Salée.

« La commune organise une réunion publique le 12 mai à 18 heures à la salle municipale. Les habitants peuvent y poser des questions et présenter leurs propositions. Un registre de consultation est également disponible à l'accueil de la mairie du 1er au 31 mai. Les observations reçues seront transmises au conseil municipal avant son vote. La décision finale relève des élus dans le respect des lois et des compétences de la commune. »

FormaV - document d'entraînement non officiel

DT 4 : DONNÉES DE COMPARAISON DE DEUX SOLUTIONS DE TRANSPORT

Données fictives fournies par le comité communal pour une année de fonctionnement. Chaque journée de service compte 250 jours par an. Les montants comprennent les dépenses estimées de fonctionnement.

Caractéristiques prévisionnelles des solutions

Solution	Jours de service par an	Trajets de passagers par jour	Coût annuel estimé
A : minibus reliant les quartiers au centre-bourg	250	120	84 000 €
B : navette reliant les quartiers, le centre-bourg et la zone d'emploi	250	180	96 000 €

Estimations annuelles fictives du comité communal

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse : Questions 1.3 et 1.4 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau avec les informations du document DT 2. Pour chaque mode, inscrivez la part des personnes et le temps médian indiqués dans le document.

Repérage des modes de déplacement

Principal mode de déplacement	Part des personnes	Temps médian pour rejoindre le centre-bourg
Voiture ou deux-roues motorisé	.....	.....
Transport collectif	.....	.....
Marche ou vélo	.....	.....
Autre mode	.....	.....

À compléter par le candidat

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.